

L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales - N°123 - Mai 2024

DE NOUVELLES STRUCTURES DE JEUX !



WEEK-END À LA RUE

Une 6^{ème} édition haute en couleur le 19 mai 2024

MARCHÉ DES BEAUX JOURS

Place à la convivialité et à la découverte le 14 juin 2024



Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à

12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

sommaire

- [Page 3](#) Vie municipale
- [Page 4](#) Urbanisme
- [Page 5](#) Budget 2024
- [Page 7](#) Enfance jeunesse
- [Page 8](#) Cadre de vie
- [Page 8](#) Vie sociale
- [Page 9](#) Mobilité, énergie et recyclage
- [Page 10](#) Culture/Évènementiel
- [Page 12](#) Vie associative
- [Page 14](#) L'info en +

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](#)



Instagram :
[@saintarmel35](#)

Prochain numéro :

Juillet 2024

Date limite du dépôt des articles :

5 juin 2024

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60
- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37
- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34
- **Cabinet au 3 ter rue de la Mairie**
- Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin - 02 99 04 43 63
- Kinésithérapeutes** : Romain Aujeac, Camille Dolhen, Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63
- Orthophoniste** : Laura Chanu - 06 16 43 19 65
- Ergothérapeute** : Manon Veron - 07 60 00 18 45
- **Ostéopathes (chemin de la Ry)** : William Besnard et Paul Guegan 07 89 22 64 88
- **Psychopraticien et hypnothérapeute (11 place de l'Église)** : Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschoux** : 02 99 62 77 60
- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37
- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88
- **Espace jeunes** : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h- 02 99 62 93 84
- **Accueil des P'tits pré ados** : mercredis de 9h à 12h
- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18
- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable
- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45
- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20
- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71
- **S.O.S. Femmes battues** : 3919
- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89
- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035
- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00



Mesdames, Messieurs,

La gestion des déchets est un sujet d'actualité. Nous avons parlé des déchets de tonte lors du dernier Écho, à conserver chez soi, avec interdiction formelle de les déposer sur le domaine public. Le montant de l'amende s'élève à 135 € et peut aller jusqu'à 375 €.

Les poubelles publiques sont également problématiques.

Il est bien pratique de trouver des poubelles pour jeter l'emballage de son goûter, un papier, un mouchoir usagé. Pourtant l'installation de poubelles dans l'espace public est coûteuse et contre-productive : le tri sélectif étant bien heureusement obligatoire, les poubelles actuelles ne sont plus adaptées et il faudrait les démultiplier. Les agents doivent passer régulièrement les vider pour éviter de trouver des poubelles qui débordent de déchets puis des déchets déposés à leurs pieds. Et en cas d'intempérie, tout cela s'envole dans la nature. Le déchet appelle le déchet. Si vous passez en face de l'Arzhel, vous constatez tous les jours qu'au pied du conteneur à verre face à l'Arzhel sont déposés d'autres déchets. Actuellement un vieux siège auto à l'abandon... Aussi, nous sommes plutôt favorables à la disparition des pou-

belles publiques. Gérer ses déchets chez soi, jusqu'à la phase de tri, nous fait prendre conscience des déchets que nous générons et qui nous encombrant. Cette prise de conscience est nécessaire pour adapter son comportement, réfléchir à des solutions durables et ainsi limiter ses déchets. Utiliser une gourde plutôt qu'une bouteille jetable, refuser le prospectus pour ne pas avoir à le jeter 10 mètres plus loin, composter le sac de déjection canine... Tout cela au lieu de remplir les poubelles.

À ce stade, aucune décision de suppression des poubelles municipales n'a été décidée. Pour autant, il n'est pas prévu de rajouter des poubelles au terrain multisports ni dans la coulée douce, afin que chacun prenne peu à peu l'habitude d'être responsable des déchets qu'il génère. Préparez-vous pour les vacances car nous ne sommes pas précurseurs, le slogan existe déjà, notamment dans des communes touristiques : Zéro poubelle ? Chiche ! J'arrive avec mes déchets, je repars avec ! (Plus de précisions dans l'article page 9).

HOMMAGE



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Louis Bouillet, doyen centenaire de la Commune.

Arrivé à Saint-Armel en 1966, M. Bouillet a été conseiller municipal de 1971 à 1983. Personne très engagée dans le milieu associatif, il fut porte-drapeau des anciens combattants et a été décoré de la médaille de la Résistance et de la médaille du réfractaire. Au nom de la Ville, nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

DÉCORATIONS DE NOËL

NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT À TOUS

La Mairie souhaite mettre en place un groupe de travail "Décoration de Noël" et invite ceux qui le souhaitent, dans la limite des places disponibles, à le rejoindre. Il s'agit de travailler ensemble sur les décorations de Noël qui orneront différents lieux de la commune en fin d'année.

→ Pour vous inscrire : 02 99 62 71 58 ou accueil.mairie@saint-armel-35.fr



ATELIERS PARTICIPATIFS PÔLES GARE ET ENFANCE

Pôle enfance : ouvert aux riverains du chemin de la Ry, parents d'élèves et enseignants. Travail sur : le parvis et les abords du futur pôle enfance. **Atelier : 8 juin de 9h à 12h.**

Pôle Gare : ouvert à tous les habitants, riverains et commerçants. Travail sur : entrée du bourg, sécurisation du passage à niveau, requalification de la rue de Rennes, rue de la Mairie et rue du Gros Chêne. **Atelier : 15 juin de 9h à 12h.**

Vous n'avez pas pu participer aux premiers ateliers ? Pas de problème, venez assister aux seconds ateliers !
Sur inscription au 06 83 74 33 65 ou par mail : projets@saint-armel-35.fr

Retrouvez le détail des réunions précédentes sur le site de la Mairie.



ELECTIONS RECHERCHE ASSESSEURS

La Ville recherche des Armétiens pour participer à la tenue des bureaux de vote à l'occasion des élections européennes qui auront lieu le 9 juin 2024. Les personnes souhaitant participer sont invitées à envoyer un mail à secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr



CÉRÉMONIE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 79^{ème} anniversaire de la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 aura lieu le mercredi 8 mai 2024 avec un rassemblement de véhicules anciens. Cet évènement est organisé par l'association des Anciens Combattants.

- 10h : Dépôt de gerbe au monument à la Jaille
- 10h30 : Office religieux
- 11h : Cérémonie officielle
- Vin d'honneur offert par la Municipalité.



ENVIRONNEMENT

INTERDICTION DES VÉHICULES À MOTEUR SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉES



Des pierres ont été installées pour bloquer l'accès aux engins à moteur.

Nous rappelons que la circulation des véhicules à moteur, comme les quads, les 4x4, les motos, cause, sur les sentiers de randonnées, des dommages aux milieux naturels, à la faune et à la flore.

Elle est également source de danger (risques d'accidents) et de nuisances pour d'autres catégories d'usagers (marcheurs, cavaliers, cyclistes) et de dégradations des chemins.

Les agents du service technique ont été contraints de remettre en état, le pont situé au Bas Plessix, détérioré par les engins à moteurs mais régulièrement utilisé par des randonneurs. La circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique.



DÉFI SPORTIF

Ouvert à tous!

COMM'UN DÉFI RENDEZ-VOUS LE 25 MAI

Cette année, ce seront les Jeux Olympiques à Paris ! En clin d'oeil, les communes de Bourgbarré, Saint-Armel et Nouvoitou se lancent dans un challenge sportif et culturel lors d'un tournoi intercommunal, les samedis après-midis :

Le premier challenge a eu lieu à Nouvoitou le 16 mars dernier.

Rendez-vous à Saint-Armel le samedi 25 mai 2024

Le prochain challenge aura lieu à l'Espace Arzhel de 14h à 18h30. Au programme, concours de pétanque, de palets, de môlekky et de pétanque triangulaire, football pour les enfants et quizz culturel organisé par le club canin de Saint-Armel. Les inscriptions ont lieu directement sur place. N'hésitez pas à participer !

Finale à Bourgbarré

Elle aura lieu le samedi 29 juin à l'étang de Bourgbarré de 14h à 18h30 lors de la fête de l'étang avec la remise de la coupe. Toutes les associations sont les bienvenues pour participer à l'organisation, sur le même principe que les olympiades 2023.

Les équipes comprennent de 6 à 10 personnes, de tout âge. Chaque équipe défend les couleurs de sa ville et gagne des points, pour faire briller sa commune. La ville remportant le plus de points sera vainqueur... Ferez-vous pencher la balance pour Saint-Armel ?

SAMEDI
25
MAI | **ESPACE ARZHEL**
13h30-18h

RELEVEZ LE DÉFI ENTRE
AMIS OU FAMILLE

COMM'UN DÉFI



**DÉFIS SPORTIFS ET CULTURELS
INTERCOMMUNAUX :**
PÉTANQUE, PALETS, MÔLKKY, QUIZZ...

Finale à le
> 29 JUIN À BOURGBARRÉ

Inscription des équipes sur place. Buvette et petite restauration.

VILLE DE
SAINT-ARME
SLE-ET-VILAINE

ACQUISITION D'UN LOCAL CHEMIN DE LA FONTAINE

L'acquisition du local chemin de la Fontaine devrait être signée courant mai prochain. Rappelons que cet achat avait fait l'objet d'une délibération du conseil municipal en juillet dernier. Le projet de la Mairie est d'y installer un tiers-lieu, comme présenté dans les éditions précédentes de l'Écho de Saint-Armel. S'y ajoute aujourd'hui la possibilité d'y installer un service municipal comme la bibliothèque ou le local jeunes par exemple. En effet, ces services sont aujourd'hui à l'étroit dans leurs locaux respectifs.

Naturellement, des travaux sont à prévoir avant de pouvoir y accueillir un public nombreux. C'est pourquoi l'équipe municipale et le groupe de travail "tiers-lieu" préparent aujourd'hui une étude complète afin de déterminer les usages précis du lieu, les travaux à prévoir et la gouvernance d'un tiers-lieu ouvert à la population dans son ensemble : particuliers, associations, professionnels. Cette étude se fera dans la concertation, notamment, par l'ouverture du groupe de travail. Parallèlement à cela, plusieurs associations de la commune ont pris l'initiative de célébrer cet achat par l'organisation d'une fête le 29 septembre prochain aux abords du lieu, notamment au niveau du Chemin de la Fontaine. La municipalité se félicite de cette initiative et met ses compétences à disposition naturellement !

INSTALLATION DE NOUVELLES STRUCTURES DE JEUX

Pour accompagner l'accroissement de la population de la commune, le conseil municipal veut développer et accroître son offre d'activités de plein air aux habitants.

De nouvelles structures de jeux ont été implantées rue des Violettes en complément de celles déjà installées et peuvent accueillir les enfants de 2 à 14 ans.

Ce projet rejoint l'installation du terrain multisports installé en début d'année à l'Espace Arzhel.



REQUALIFICATION DE LA VOIRIE AUTOUR DES PÔLES GARE ET ENFANCE

L'étude est entrée dans sa phase active. Pilotée par Rennes Métropole, elle est confiée à un groupement composé des bureaux d'études ABEIL, TOPIO STUDIO et DMEAU. Plusieurs habitants, usagers et élus ont participé aux deux premiers ateliers animés par TOPIO STUDIO. L'un portait sur la nouvelle desserte de l'école, l'autre sur le secteur Gare (passage à niveau). **Les comptes-rendus de ces ateliers sont consultables sur le site internet de la Mairie.**

La deuxième séquence d'ateliers aura lieu les samedis 8 juin (pôle enfance) et 15 juin (pôle Gare) de 9h à 12h. Les bureaux d'études présenteront le fruit de leurs réflexions à travers des scénarii d'aménagement sur lesquels les participants devront se prononcer. Sur inscription au 06 83 74 33 65 ou par mail : projets@saint-armel-35.fr (places limitées).

ZAC DES BOSCHAUX

GARAGES RUE NOËL DU FAIL : UN COLLECTIF POUR LES REMPLACER

Le permis de démolir a été délivré le 19 janvier dernier. Les travaux de désamiantage ont démarré le 15 avril 2024. Sur ce terrain, la filiale Promotion Immobilière de Viabilis propose de réaliser un collectif d'une vingtaine de logements en accession libre. Le permis de construire sera déposé avant l'été.

RÉHABILITATION DE L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS AU NORD DE L'ÉGLISE

Cette opération a été confiée au bailleur social Archipel Habitat. Là aussi, les réflexions avancent et sont proches d'aboutir. Les différents écueils sont levés et le financement est bouclé.

Le projet retenu porte sur les points suivants.

- réhabilitation de l'ensemble Poste/bar en 3 logements ;
- démolition de la boucherie et reconstruction pour 3 logements ;
- création de trois maisons individuelles en bande à l'entrée de la rue des Monts d'Arrées.

Le permis de construire a été déposé en Mairie le 19 avril dernier.

Dans ce secteur, il reste la graineterie où le devenir n'est pas arrêté à ce jour. L'idée forte, néanmoins, est de créer un passage piéton reliant la place de la mairie et le secteur Ouest de la ZAC des Boschoux.

PROJET PÔLE ENFANCE

Le permis de construire a été délivré le 15 mars dernier.

Concernant les travaux, la consultation des entreprises a eu lieu. Les nombreuses offres remises sont en cours d'analyse par le maître d'œuvre. Le choix des titulaires pour les différents lots, au nombre de 16, va intervenir prochainement.

Ainsi, les marchés de travaux pourront être notifiés aux entreprises retenues avant l'été pour le démarrage des constructions dès la rentrée de septembre, l'objectif restant la livraison des classes pour la rentrée de septembre 2025 et la livraison du restaurant en novembre 2025.

Rappelons que le projet global comporte, d'une part, l'extension de l'école avec deux classes maternelles, un bureau de direction pour le groupe scolaire et un local ATSEM, et d'autre part, un nouveau bâtiment destiné à accueillir le restaurant et sa cuisine ainsi que l'ALSH-garderie. Le projet initié en 2022 s'est concrétisé en 2023 en associant tout un ensemble de personnes à son émergence.



BUDGET 2024

Chaque année, le budget est présenté en séance du Conseil Municipal. Il se compose d'une section d'investissement et d'une section de fonctionnement. Malgré un contexte économique et réglementaire contraint, le budget 2024 a été élaboré avec pour objectif principal de continuer à maîtriser les finances pour investir et soutenir les missions de service public.

RÉSULTATS COMPTABLES 2023

Résultats par budget

		Dépenses	Recettes	Résultat
Commune	Fonctionnement	1 697 854,32 €	2 145 958,39 €	448 104,07 €
	Investissement	402 304,34 €	1 247 606,67 €	845 302,33 €
ZAC	Fonctionnement	829 030,64 €	1 355 055,81 €	526 025,17 €
	Investissement	1 646 074 ,92 €	829 030,64 €	- 817 044,28 €
CCAS	Fonctionnement	10 834,52 €	16 021,39 €	5 186,87 €

Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général	371 278,78 €
Personnel	1 029 758,96 €
Autres charges de gestion courante	149 161,63 €
Charges financières	45 711,86 €
Dotations aux amortissements	66 472,51 €
Charges exceptionnelles	35 470,58 €
Recettes	
Produits de services	194 569,74 €
Impôts et taxes	1 401 745,00 €
Dotations et participations	368 924,11 €
Revenus des immeubles	18 367,00 €
Autres recettes	76 639,63 €
Résultat reporté	85 712,91 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

- Augmentation de 16 % du nombre de repas servis à la cantine avec 27 838 repas en 2023 contre 23 968 en 2022.
- Hausse de la fréquentation de l'ALSH de 13%.
- Augmentation des recettes liées aux impôts de 94 000 € due à la revalorisation nationale des bases. Pas de hausse du taux d'imposition par la Commune.
- Charges de personnel en hausse de 87 000 € liées aux différentes mesures étatiques (dégel du point d'indice, revalorisation des rémunération des agents de catégorie C et avancement d'échelons).
- Hausse des charges d'intérêts d'emprunt liées à la hausse des taux d'intérêts (+12 000 €).
- Epargne brute en fonctionnement de 452 000 € qui permet de financer les investissements.

Investissement

Dépenses	
Emprunts et dettes	119 932,28 €
Frais d'études et concessions	114 767 €
Immobilisations corporelles	161 845,06 €
Immobilisations en cours	5 760 €
Recettes	
Excédent d'investissement reporté	681 218,12 €
Subvention d'investissement	186 080,42 €
Dotations et fond divers	313 835,62 €
Opérations d'ordre	66 472,51 €

Les principaux investissements 2023

- › Extension (études) : 114 767,00 €
- › Eclairage terrain de foot et cuve des ombrières : 55 464,00 €
- › Matériel pour le groupe scolaire : 27 368,34 €

- › Matériel pour le service technique : 33 411,80 €
- › Matériel cantine : 3 018,00 €
- › Aire de jeux, coulée douce : 7 754,79 €

BUDGET 2024

Chiffres clés

FONCTIONNEMENT

2 439 860 €

Chiffres clés

INVESTISSEMENT

3 644 453 €



215 650 €

C'est le montant de la dotation de l'État pour l'année 2024, soit une augmentation de 10,43 % par rapport à l'année dernière.

Les dépenses principales

Charges de fonctionnement des services

655 050,00 €

Charges de personnel

1 200 000 €

Subventions et autres charges de gestion courante

311 862,23 €

Remboursement des emprunts

49 000 €

Opérations comptables

57 185,77 €

Virement à la section d'investissement

159 500,00 €

Autres charges

7 262,00 €

Les dépenses principales

Remboursement des emprunts

121 153,98 €

Projets investissements (local, rénovation école, coulée douce...)

3 335 230,00 €

Matériel, outillage, mobilier, véhicule

56 250,00 €

Ecole, enfance/jeunesse (informatique, logiciels, mobilier)

25 800 €

Aménagement bâtiments

73 403,02 €

Les recettes principales

FCTVA

7 958,70 €

Emprunt école

943 882,20 €

Virement de la section fonct.

159 500,00 €

Solde d'exécution reporté

845 302,33 €

Subventions d'investissement

1 631 124,00 €

Amortissements

56 685,77 €

Les recettes principales

Produits des services (restauration, accueil de loisirs, cimetière...)

190 105,00 €

Impôts et taxes

1 480 145,93 €

Dotations et participations

272 895,00 €

Autres recettes

496 714,07 €

- Intégration de la globalité du plan de financement de l'extension de l'école sur le budget 2024, bien que les travaux s'étaleront jusqu'en 2025.
- ZAC : opération d'équilibrage du budget (suppression du déficit via le budget principal) afin d'améliorer la lisibilité budgétaire
- Hausse des recettes de taxes foncières liées à une nouvelle revalorisation nationale des bases d'impôts locaux. Pas de hausse du taux d'imposition par la Commune.
- Equivalent de la "prime pouvoir d'achat" pour les agents
- Hausse générale des contributions aux syndicats intercommunaux

Projets

- Poursuite du projet d'extension de l'école avec lancement des travaux en septembre 2024
- Etude technique pour la rénovation de l'école
- Acquisition d'un bâtiment municipal pour un usage de tiers-lieu
- Rénovation de l'accueil de la Mairie
- Travaux et aménagement des bâtiments communaux
- Aménagements extérieurs en concertation avec les habitants

0 %

d'augmentation du taux d'imposition communal.

La hausse de la taxe foncière est due à la revalorisation nationale des bases.

ÉCOLE LES BOSCHAUX

RENCONTRE AVEC JAWAD ABDELMOULA, TRIATHLÈTE QUALIFIÉ AUX JEUX OLYMPIQUES



Le 4 avril dernier, Jawad Abdelmoula, triathlète franco-marocain, est venu dans notre classe pour répondre à nos questions. Il nous a expliqué son parcours, sa préparation et les contraintes du sport de haut niveau. Qualifié pour les Jeux Olympiques de Paris, nous l'encouragerons tous le 31 juillet prochain pour sa course. Bonne chance à lui et encore merci d'avoir pris le temps de venir échanger avec nous !

PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

MINI-CAMPS 2024

Cette année, deux mini-camps sont organisés sur la base de loisirs du Val de Landrouët. Les enfants découvriront la joie de partager des vacances entre copains et copines et de revenir avec plein de beaux souvenirs.

Au programme : kayak, tir à l'arc, escrime...

Les inscriptions se font jusqu'au 5 juin 2024.

Les personnes pré-inscrites seront prioritaires.

Places limitées. Test anti-panique à réaliser en piscine obligatoire.



À NOTER

Dates des minis-camps

Les minis-camps auront lieu :

- pour les enfants du CP au CE2 du 8 au 12 juillet 2024.
- pour les enfants du CM1 et du CM2 du 15 au 19 juillet 2024.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nos actions 2024

Nouveauté ! L'APE a organisé cette année une vente de saucissons lyonnais. Les bénéfices de cette vente s'élèvent à 580 euros, une jolie somme pour cette première. Merci à tous pour votre participation.

Vous pouvez d'ores et déjà noter les prochains évènements à venir dans vos agendas.

Le dimanche 2 juin, de 8h à 17h, aura lieu le traditionnel vide-greniers dans le centre-bourg.

Vous voulez réserver un emplacement ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Nous envoyer un mail à apestarmel35@gmail.com
- Réserver en ligne sur Hello asso : <https://www.helloasso.com/associations/ape-saint-armel/evenements/vide-grenier-saint-armel-02-juin-2024>)

Habitants de Saint-Armel, vous souhaitez nous aider sur cet événement et passer un bon moment avec nous ? Devenez bénévoles, vous ne le regretterez pas !

L'année scolaire de l'APE se terminera **le samedi 29 juin avec la fête de l'école**. Cette année elle aura lieu de 10h30 à 17h30 à l'espace Arzhel. Les modalités seront diffusées dans les mots cartables des élèves. L'APE organisera également une tombola cette année et le tirage au sort aura lieu lors de la fête de l'école. De nombreux lots seront à gagner !

Parents d'élèves, vous souhaitez participer à l'organisation de la fête de l'école ? Faites nous signe !

Suivez-nous sur Facebook !

Sur la page Facebook "APE Les Boschaux" vous retrouverez toute l'actualité de l'association, les menus de la cantine et des informations sur les événements à venir en avant-première.

Vous pouvez également nous contacter pour nous faire part de vos idées. Vous trouverez la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée principale de l'école. Le bureau

→ Mail : apestarmel35@gmail.com



TONTES EN DÉCHÈTERIE : C'EST TERMINÉ !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, on ne peut plus apporter ses tontes de pelouse dans les déchèteries de la métropole rennaise.

Que faire de ses tontes ?

La tonte de pelouse est composée à 80 % d'eau. Au jardin, elle permet de protéger et enrichir le sol et de réduire les besoins en arro-

sage et désherbage. C'est plus de temps pour profiter de son jardin ! Vous pouvez aussi :

- Tondre différemment : optez pour une tonte plus haute (entre 9 et 15 cm), par temps sec, sans bac et donc employer la technique du mulching.
- Utiliser la tonte : en paillage (2 cm de tonte fraîche ou 10 cm de tonte sèche) au pied des arbres, en pied de haies, au potager ou sur les massifs de fleurs. En mettre un tout petit peu dans son composteur, de préférence séchée.
- Réduire sa surface de pelouse au bénéfice d'autres végétaux.
- Créer un espace de prairie moins gourmand en eau, en entretien et qui apporte plus de biodiversité (papillons, coccinelles, oiseaux...).
- Planter des petits arbres à fruits (framboisiers, mûriers...)
- Démarrer un carré potager (plantes aromatiques, tomates cerises...).

AUCUNE DÉROGATION N'EST ACCORDÉE POUR APPORTER LES TONTES EN DÉCHÈTERIE.

LA STÉRILISATION DES CHATS, UN ACTE DE PROTECTION

Tous les ans, à cette période de l'année, des chatons trouvés sont apportés en Mairie. Même si nous aimons les animaux, nous ne pouvons pas les garder et les services municipaux contactent alors Chenil Service qui se déplace pour les récupérer chez vous.

Face à ce phénomène, il est important de faire stériliser son chat.

À Saint-Armel, comme dans de nombreuses villes, le nombre de chats errants est en constante augmentation. Ces animaux non identifiés, non vaccinés sont souvent non stérilisés et se reproduisent de fa-

çon incontrôlée. Cela engendre divers problèmes sanitaires (malnutrition, maladie) et des nuisances conséquentes (marquage urinaire, miaulement, bagarre, destruction de poubelles...).

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

Stérilisés, ils continuent ainsi à protéger leur territoire en empêchant d'autres animaux tels que rats, souris... de s'installer. En ce sens, ils remplissent donc une fonction sanitaire non négligeable. Une population féline bien contrôlée est mieux acceptée par les habitants.

OLYMPIADES DES AINÉS

Rendez-vous le mardi 11 juin à Vern-sur-Seiche

C'est l'année des Jeux Olympiques en France ! Nous aussi, nous allons participer aux Olympiades intercommunales des aînés pour la 2^{ème} année le **mardi 11 juin 2024 de 11h à 18h à Vern-sur-Seiche au Champ Loisel.**

Ce temps de retrouvailles à destination des seniors des communes de Bourgarré, Corps-Nuds, Orgères, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint Erblon et Vern-sur-Seiche apportera un moment de détente autour des jeux d'extérieur : pétanque, palets, mölkky, jeux géants en bois et autres.

Vous participerez aux jeux olympiques 2024, sous forme de tournois et une remise de prix clôturera la journée.

- Pique-nique partagé dès 11h. Des tables et des chaises seront à disposition.
- Un moment aussi pour faire découvrir nos talents culinaires, recettes sucrées/salées
- Eau, café et les tomates cerises (Coopérative Solarenn) seront offerts à tous les participants.
- Joueurs et spectateurs apporteront les cannes, les charentaises, les jeux et la bonne humeur.

Un covoiturage sera organisé pour se rendre au Champs Loisel.

Si vous proposez des places dans votre véhicule ou bien si vous souhaitez une place, merci de contacter la Mairie au 02 99 62 71 58.





MAI 2024, TOUS EN SELLE !

→ LA MAISON DU VÉLO MOBILE

La Maison du vélo est un bus itinérant qui circule dans les 43 communes de la métropole. Avec ce service métropolitain, Rennes Métropole poursuit ses efforts pour la transition écologique afin de faire évoluer les modes de déplacements dans la métropole et d'inciter les habitants à utiliser des alternatives à la voiture solo.

Ce bus permet aux habitants de découvrir les différents services proposés par la Maison du vélo de Rennes. L'objectif est de fédérer et faire connaître les initiatives locales portées en faveur du vélo.

Mardi 14 mai, de 15h à 19h, Place de l'Église, le bus proposera des informations et des abonnements Star, le vélo libre-service ; la livraison et la restitution des vélos à assistance électrique Star ; découverte de la location courte durée des VTC, vélos pliants, cargos, tandems ; rencontres avec les associations...

→ BALADE POUR LES ÉLÈVES DU CM2

Le vendredi 24 mai, pour les élèves du CM2 qui le souhaitent, il est proposé une balade pour rejoindre le collège de Vern-sur-Seiche en utilisant la voie sécurisée qui relie les deux communes. La durée est d'environ 1 heure, avec un départ devant l'école à 16h30. Une collation sera offerte aux participants.

+ D'INFOS

MAI
à vélo

Mai à vélo est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo, d'une part les initiatives existantes, notamment celles organisées au mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables.

→ <https://maivelo.fr/>

MOINS DE POUBELLES POUR PLUS DE PROPRETÉ À SAINT-ARMEL

Moins on a de poubelles, moins on a de déchets !

Aucune poubelle ne sera installée près de l'Espace Arzhel, du terrain multisports ou bien à la Coulée douce.

Cette annonce va sûrement faire lever quelques sourcils circonspects ! Comme plusieurs communes qui ont mis en place cette mesure, cette initiative a pour but d'inciter les habitants à produire moins de déchets, à les rapporter chez eux et à mieux les trier. Et ça fonctionne !

Les élus invitent donc chacun à se prendre en main et à se responsabiliser sur sa propre gestion des déchets.

Cela permet aussi à chacun de voir comment il peut réduire sa production de déchets. Le "meilleur déchet", c'est celui que l'on ne produit pas. Aucune poubelle installée sur la commune n'a été (pour le moment) retirée.

Enfin, et toujours pour renforcer la propreté, la Ville continue sa lutte contre les dépôts sauvages car on a encore trop de personnes qui déposent des sacs à côté des contenants.

Cadre de vie

Zéro poubelle Chiche !

J'arrive avec mes déchets, je repars avec !

Protégeons notre cadre de vie. Si chacun ramasse ses déchets, plus besoin de poubelles.

VILLE DE SAINT-ARMEL

Évènement intercommunal

UN WEEK-END À LA RUE

17 AU 20 MAI 2024

Gratuit

DES SPECTACLES À NE PAS MANQUER !

Les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche s'associent le temps d'un week-end pour l'organisation d'un évènement festif centré autour des arts de la rue : l'occasion d'initier une coopération de territoire en matière culturelle.

Au programme, un cocktail de rendez-vous pour toute la famille : des spectacles gratuits et des moments de convivialité ! Le tout agrémenté de moments musicaux avec l'École de musique et danse du Suet.

- ➔ Vendredi 17 mai à 19h30 à Bourgbarré
- ➔ Samedi 18 mai à 16h à Chantepie
- ➔ Samedi 18 mai à 20h à Vern-sur-Seiche
- ➔ Dimanche 19 mai à 16h à Corps-Nuds
- ➔ Dimanche 19 mai à 19h30 à Saint-Armel
- ➔ Lundi 20 mai à 16h30 à Nouvoitou

→ Retrouvez le programme complet sur : <https://unweekendalarue.fr> et sur le site de la Mairie.

À Saint-Armel

Dimanche 19 mai - Place de l'Église - 19h30

Concert de musiques actuelles

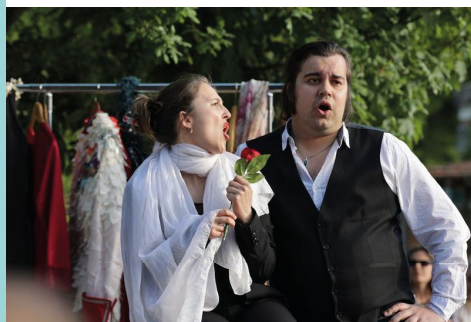
École de Musique et Danse du Suet - 30 min - Pour tous

L'école de musique et danse du Suet présente un de ses groupes Musiques Actuelles Adultes... car la musique au Suet, ce n'est pas que pour les enfants ! Avec une énergie puisée dans cette aventure collective qui se construit lors de leurs rencontres hebdomadaires, ils immergeront le public dans un set dynamique de morceaux pop rock années 80-90. Buvette et petite restauration.

À partir de 20h - Dis-moi tes amours !

Cie Lyrisme de rue - 60 min - Pour tous

La compagnie Lyrisme de rue se forme lors du premier confinement, alors que quatre voisins chanteurs lyriques et musiciens, en manque de partage musical, se réunissent pour offrir des concerts improvisés aux habitants du quartier. « Dis-moi tes amours ! » est alors né. Les prestations, mêlant airs d'opéras, comédies musicales, présentations humoristiques et historiques, sauront ravir les petits comme les grands !





LE 14 JUIN

MARCHÉ DES BEAUX JOURS

Pour fêter l'arrivée des beaux jours et du soleil, la Mairie vous invite Place de l'Église le **vendredi 14 juin, de 16h à 21h**. De nombreux exposants vous feront découvrir leur savoir-faire et leurs délicieuses spécialités. Vous y trouverez à la vente, des aliments du terroir, des produits biologiques, de l'artisanat. Restauration food truck et buvette.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez nous contacter au 06.83.74.33.65 pour exposer ou bien nous aider dans l'organisation.

Nous espérons que nous serons nombreux à profiter de cette belle animation.

Un marché comme on les aime... mais en mieux !



Marché artisanal

Avec : savons, crochet, couture, fleurs séchées, bijoux, coutelier, poterie, objets en résine, maroquinerie, fruits et légumes, épicerie fine, fromagerie, crèmerie, miel...



Bagad de Vern-sur-Seiche

Les rendez-vous de la bibliothèque municipale

ANIMATIONS

Café littéraire

SAMEDI 8 JUIN

La bibliothèque municipale vous invite à participer à un "Café Littéraire" le **samedi 8 juin à 10h**.

Vous aimez lire, parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres. Rejoignez-nous autour d'un café. Chaque participant peut amener des petites gourmandises littéraires ou sucrées !

Entrée libre et gratuite.



Heure du conte

Une nouveauté depuis le 13 avril dernier : lecture pour les 7 ans et plus, en parallèle de l'heure du conte pour les petits de 3-7ans.

Cette animation, proposée par l'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale, fonctionne maintenant depuis un an et demi une à deux fois par trimestre, le samedi matin à 10h.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain.

KAZANOU

COMM'UN DÉFI

Prochain évènement : **le samedi 25 mai** dans le cadre du défi culturel et sportif "intercommunal". Kazanou y participera en lançant un défi au jeu des "boules carrées". Cela se passe à l'extérieur de l'Espace Arzhel de 13h30 à 18h. **Il faut porter les couleurs de Saint-Armel (le bleu)** face à Nouvoitou et Bourgbarré.

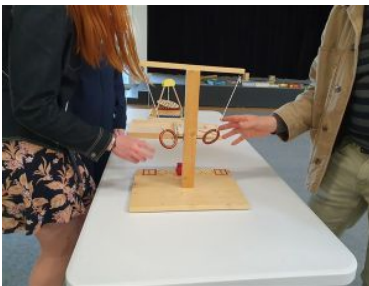
Et le dimanche 29 septembre : Kazanou avec d'autres associations arméliennes, organise une fête conviviale dans le Chemin de la Fontaine autour du bâtiment dédié au nouveau Tiers Lieu.

Une première réunion d'organisation a eu lieu en mars. Une autre réunion aura lieu le jeudi 16 mai à 20h au Club House de l'Arzhel. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous avons besoin de bénévoles et d'idées. Autrement, activités régulières tous les 15 jours :

- couture le jeudi après-midi.
- Bois le jeudi après midi également et tarot le mercredi soir à 20h toutes les semaines.

APRÈS-MIDI JEUX

Succès pour l'après-midi jeux du 24 mars. Petits et grands se sont déplacés et ont pu partager des jeux à l'intérieur ou à l'extérieur. Après-midi très conviviale.



→ **Contact : Annick au 06 70 66 79 12**
www.kazanou.org
Facebook : KazanouSaintArmel

MEET YOUR DOG

Nous vous proposons une conférence ouverte à tous et gratuite avec notre partenaire Symbiose Animale : l'ostéopathie animale : Venez (re)découvrir l'ostéopathie. Quels bienfaits pour nos chiens ?

L'ostéopathie au service de vos compagnons

L'ostéopathie peut être pratiquée sur de nombreuses espèces. De l'animal de compagnie, tels que les chiens, les chats et les Nouveaux Animaux de Compagnie (hamster, lapin, cochon d'inde, oiseaux, ...), aux animaux d'élevage dans la filière bovine, équine, caprine et ovine. Lors de cette conférence, nous élargirons et développerons nos connaissances autour du chien.

En ostéopathie, la main décuple ses fonctions sensorielles au profit du bien-être de vos compagnons. Cette approche thérapeutique présente de nombreux bienfaits et avantages et c'est ce que nous allons voir ensemble !

Que vous ayez un chiot, un chien de famille, de sport, de travail ou un petit sensible "dit réactif" on évitera les étiquettes, n'hésitez pas à venir découvrir comment mieux le comprendre pour mieux l'accompagner.

Sans oublier, chez Symbiose Animale, tous les ostéopathes animaliers sont partenaires de soins coopératifs. C'est une approche éthique et pratique. Les Soins Coopératifs Animaliers (SCA) nous apprennent à coopérer avec nos animaux pour des soins de meilleure qualité, faciles et sans stress. Nous vous en parlerons également.

- **Samedi 8 juin 2024 au club canin**
- **Inscription et renseignements par mail : ccmeetyourdog35@gmail.com**
- **Conférence gratuite dans la limite des places disponibles.**



JUMELAGE AVEC LA ROUMANIE



Depuis quelques années nous avons des échanges avec la ville de Rasinari en Roumanie, ville d'environ 6 000 habitants entourée de forêts, de montagnes avec une station de ski, Rasinari est un bourg aux maisons pittoresques et au folklore bien vivant avec un musée ethnographique très intéressant. Nos premiers échanges datent de 2002 avec la directrice et le personnel de l'école de Rasinari, plusieurs arméliens ont fait plusieurs voyages

dans ce magnifique pays où nous recevons un accueil chaleureux à chaque fois, plusieurs roumains et jeunes sont venus en France et réciproquement. La directrice de l'école roumaine aimerait avoir des échanges avec l'école de Saint-Armel.

Nous souhaitons concrétiser rapidement un jumelage aussi nous recherchons des personnes pour étoffer le futur bureau de la nouvelle association qui pourrait s'appeler amitiés Saint-Armel-Rasinari et qui doit impérativement être créée sinon on ne peut pas démarrer notre projet tant attendu par nos amis roumains.

GYM ARZHEL

Portes ouvertes du lundi 13 au vendredi 31 mai

Homme, Femme (à partir de 16 ans), venez découvrir les disciplines suivantes qui sont encadrées par des animateurs professionnels diplômés :

- Cross training sport santé : préparation physique générale combinant des exercices de force et de cardio (utilisation de matériels spécifiques et justesse posturale du mouvement). Travail en HIIT et TABATA (fractionné).
- Gym fitness : tendance dance, énergy et zen, cardio, renforcement musculaire et étirements.
- Gym douce : technique pour entretenir l'équilibre et la souplesse (Stretching).

Cours d'essais gratuits sur les créneaux suivants :

- Lundis 13 et 27 mai : gym fitness de 19h30 à 20h30 et Cross training sport santé de 20h30 à 21h30
 - Mercredis 15-22 et 29 mai : gym fitness de 20h15 à 21h15
 - Vendredis 17-24 et 31 mai : gym douce de 9h15 à 10h15
- Inscription par mail ou sur place avant le cours. Se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau. Salle parquet Espace Arzhel.

→ **Contact et inscriptions : gymarzhel@yahoo.com**

LES PIEDS S'EN MÈLENT

Les Foulées de Saint-Armel : pari réussi !

Cela faisait cinq ans que nous n'avions pas organisé les Foulées de Saint-Armel, course devenue emblématique de notre commune.

Et bien pari réussi ! Plus de 600 coureurs, dont une quarantaine d'habitants de Saint-Armel, ont pris le départ le dimanche 11 février 2024 au matin, sous une météo clémente, ensoleillée bien que venteuse.

La bonne humeur était au rendez-vous et de nombreux Armétiens ont encouragé les coureurs, contribuant à l'animation du bourg.

Une quarantaine d'enfants, qui s'étaient déjà entraînés à l'école le vendredi, se sont également élancés pour des courses adaptées à leur âge.

Tout ceci n'aurait pas pu se faire sans une solide organisation appuyée par une équipe de 70 bénévoles motivés qui ont largement contribué à la réussite de cet évènement. Alors, rendez-vous dans un an ?

Et pourquoi ne pas en profiter pour rejoindre notre petite équipe de coureurs, le dimanche matin pour partager un moment de course, quel que soit votre niveau.

À très bientôt
Sportivement vôtre,

BADMINTON SAINT-ARMEL

La Team SABAD vous salue ! C'est avec très grand plaisir que notre 2^{ème} édition du tournoi de la Saint Patrick s'est déroulé. La soixantaine de joueurs s'est retrouvée pour des matchs "acharnés", mais surtout dans la bonne humeur. Partagée notamment avec nos voisins badistes de Domloup, Nouvoitou, Vern sur Seiche mais également ceux du club de tennis de table Armélien. Une belle occasion d'échanger nos activités et nos talents.

Le badminton à Saint-Armel, c'est aussi nos 2 équipes : Valentin, capitaine de l'équipe Loisirs, coordonne nos rencontres avec les cinq clubs voisins. Quant à Eymerick, capitaine de l'équipe en championnat départemental D5, l'objectif (inattendu !) de la montée en D4 l'année prochaine est bien présente. Une belle dynamique reflétant l'esprit sportif de notre club.

Enfin SABAD, c'est 45 joueurs dont une belle équipe de volontaires toujours dans les bons coups pour organiser des événements et surtout partager des moments de grande convivialité.

Alors à très bientôt à nos côtés à l'Espace Arzhel. Slainte !



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU SUET

Portes ouvertes le samedi 8 juin 2024

Vous souhaitez démarrer une activité artistique ? Ou tout simplement vous perfectionner ? Le Suet, école intercommunale de musique et danse de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche, organise ses portes ouvertes le samedi 8 juin de 9h30 à 12h.

Venez rencontrer notre équipe, les élèves de l'établissement et découvrir les activités de danse et de musique dispensées pour des élèves de tous les âges. Sur les sites de Chantepie (le Manoir) et de Vern-sur-Seiche (le Volume), vous pourrez assister aux répétitions d'orchestre, de groupes ou à des ateliers. L'entrée est libre et gratuite. Les inscriptions pour l'année 2024-2025 seront ouvertes fin juin sur notre site internet : www.cri-suet.fr

PORTRAIT

UN NOUVEAU SALON DÉDIÉ AU BIEN-ÊTRE OUVRE RUE DE LA MAIRIE



Depuis 8 ans, faire mincir chacune et chacun est mon quotidien et mon grand bonheur au travers de la méthode H. de B. minceur. H. de B. minceur est un concept au service du goût et de la minceur.

Cette méthode allie digitopression et rééquilibrage alimentaire : un accord parfait entre alimentation saine et remise à niveau de sa propre énergie. Un nouveau plein de sérénité et de confiance dans la durée !

C'est avec plaisir, confidentialité et bienveillance que je vous accueille dans mes nouveaux locaux pour un bilan gratuit et sans engagement. Notre objectif : embellir votre vie, votre silhouette pour un nouveau bien être au quotidien !



→ Contact : Nadine GABORIAU
<https://www.hdeb-minceur.fr>
 3 ter rue de la Mairie - 06.64.66.92.98

Armeligne
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous

06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com

Saint Armel (35230)

@aurelinktattoo

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE INSTALLATION RENOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delair-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61 Saint-Armel 02.99.62.78.20

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services

Entretien - Taille - Tonte

02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

La Petite Brique Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Anim'Yo
MÉDIATION PAR L'ANIMAL

YOANN GUIHEUX

Tél. : 06 63 41 76 62
Mail : guixeuxyoann@gmail.com

anim'yo

CABINET IMMOBILIER
BARTH

Julien PRAIO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.praio@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE

ESTIMATION GRATUITE

La Lavandière DES LICES

PAYSAGISTE
PESTEL
David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL 02 99 00 45 39

www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

LORHO-MAT SAINT-ARMEL

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

Immobilier

VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

Christel PIQUET
Votre conseillère en immobilier
07 69 39 78 71

Avis de valeur OFFERT !

christel.piquet@iadfrance.fr

iad France

Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

Agenda

Mai 2024

Mercredi 8 mai

- Commémoration du 8 mai 1945

Mardi 14 mai

Mai à vélo "Tous en selle !"

- La maison du vélo mobile

Place de l'Église, de 15h à 19h

Dimanche 19 mai

- Week-end à la rue

Place de l'Église, 19h30

Jeudi 23 mai

- Conseil Municipal

Salle du conseil, 20h

Vendredi 24 mai

Mai à vélo "Tous en selle !"

- Balade pour les CM2

Départ devant l'école à 16h30

Samedi 25 mai

- Comm'Un Défi

Espace Arzhel, de 14h à 18h30

Juin 2024

Dimanche 2 juin

- Vide Grenier

Centre-bourg, de 8h à 17h - APE

Samedi 8 juin

- Atelier participatif

Pôle enfance, 9h à 12h, école

- Café littéraire

Bibliothèque municipale, 10h

- Festival Rock is life

Espace Arzhel

- Meet your dog

Conférence

Dimanche 9 juin

- Elections Européennes

Salles cantine/garderie de 8h à 18h

Mardi 11 juin

- Olympiades des Aînés

Vern-sur-Seiche, à partir de 11h

Vendredi 14 juin

- Marché des Beaux Jours

Place de l'Église, de 16h à 21h

Samedi 15 juin

- Atelier participatif

Pôle gare, 9h à 12h, école

Lundi 24 juin

- Conseil Municipal

Salle du conseil, 20h

Samedi 29 juin

- Fête de l'école

Espace Arzhel, de 10h30 à 17h30

CONCERTS 20H

FESTIVAL

SAM 8 - DIM 9 JUIN

SAMEDI 15H

- CALLUM HOUSTON
- RED ROWEN & THE MADCHESTER

SOIR 20H - PAYANT

- DIRTY ROSIE
- SWAMP CATS
- AL AND THE BEBOPS
- LEWIS JORDAN BROWN & THE STARLIGHTS

DIMANCHE 15H

- TASMANIAC
- SWAMP CATS

18€ SUR PLACE

15€ PRÉVENTE

BAR

BILLET

DO SET ALL THE WEEK-END

ROCK IS LIFE

L'ARZHEL-35230-SAINT ARMEL

OUVERTURE PORTES: 10 H

STANDS • BARBER • TATTOO • FOOD • ASSOCIATION

ROCKISLIFE35@GMAIL.COM - 06 95 38 72 08

BALLADE SAM ET DIM 14H

EXPOSITION CAR-BIKE

BAPTÊME MOTO

PIN UP

ROCK'N ROLL

CAMPING SUR PLACE

Vide -Grenier de St Armel

**Dimanche
02 juin
2024**

Réservé
uniquement
aux
particuliers

**4 €
les 2m**

08h /17h



Restauration et Buvette sur place
avec un château gonflable pour les enfants

Réservation par email
apestarmel35@gmail.com
ou via le lien HELLO A880 (Qr code)

Organisé par L'association des parents d'élèves
APE LES BOSCHAUX



Suivez-nous
sur facebook



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024



JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections européennes,
vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024
pour vous inscrire.



RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

ou en ligne sur :

WWW.SERVICE-PUBLIC.FR